Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260225-2026_CC_38-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Membres en exercice : 40
- **Présents : 37**
- **Votants : 40**
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 12/02/2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026_CC_38

Séance du 25/02/2026

Le 25 février 2026 à 18 h 00, le conseil communautaire – dûment convoqué le 12 février 2026 – s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de l'hôtel communautaire de Lesneven, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSENY	CABON	Herveline	X		
GUISSENY	CONQ	Mickaël	X		
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	X		
KERLOUAN	GAC	Marie-Jo	X		
KERLOUAN	GUÉZÉNOC	Georges	X		
KERNILIS	IMBERDIS	François-Xavier		X	Sandra ROUDAUT
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	CASTEL	Odette	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LE FOLGOËT	LE GALL	Michel	X		
LE FOLGOËT	LE ROUX	Emmanuelle		X	Odette CASTEL
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	BERTHOU	Christine	X		
LESNEVEN	BOUCHARE	Julien	X		
LESNEVEN	CHAPALAIN	Claire	X		
LESNEVEN	CORNIC	Pascal		X	Julien BOUCHARÉ
LESNEVEN	KERMARREC	Nicolas	X		
LESNEVEN	LOAËC	Guy	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
LESNEVEN	LE BIHAN	Sophie	X		
LESNEVEN	QUINQUIS	Yves	X		
PLOUDANIEL	BOUCKAERT	Isabelle	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUDANIEL	MAYOL	Sandrine	X		
PLOUDANIEL	SERVEL	Philippe	X		
PLOUDANIEL	TANNÉ	Michel	X		
PLOUIDER	LAGADEC	Marylène	X		
PLOUIDER	MAZÉ	David	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABGRALL	Sandrine	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	ABAUTRET	Pierre	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	X		
SAINT-MEEN	MADEC	Jean-Pierre	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Aurélie MARTIN

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260225-2026_CC_38-DE

PROGRAMME BREIZH BOCAGE : ANIMATION 2026

L'année 2025 a été marquée par d'importants travaux : l'objectif était de créer 8 km de haies et 5 km de talus : objectif atteint, avec la réalisation de 6 km de talus et 8 km de haies, dont 2,5 km de haies sur talus.

En 2026, la mise en œuvre de la stratégie Breizh Bocage 3 se poursuivra, dans le cadre des priorités définies par la feuille de route 2023-2027. L'objectif a été revu à la hausse, en raison du grand nombre de travaux à réaliser en zones à enjeux, notamment dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes ou pour la préservation de la qualité des eaux de baignade (création de ceintures de protection entre les parcelles et les zones humides). Ainsi, l'objectif pour 2026 est fixé à 12 km de haies et 6,5 km de talus.

Le programme d'actions animation pour 2026 comprend les éléments suivants :

Suivi de la stratégie bocagère :

- Finalisation des rencontres « boîte à outils », initiées en 2025 à la suite des 1 155 diagnostics parcellaires réalisés en 2024, avec les 15 exploitants restants dont les parcelles présentent des enjeux « bactériologiques » ;
- Suivi des travaux de construction de talus et de haies bocagères.

Protection du bocage existant :

- Accompagnement vers un entretien durable du bocage existant, notamment par la structuration de filières de valorisation du bois énergie (SCIC) et le développement du Label haie,
- Appui aux documents et instructions d'urbanisme pour une meilleure protection du bocage ;
- Sensibilisation des services techniques communaux à la gestion des haies en bord de route.

Communication pour renforcer l'appropriation du bocage :

- Information des exploitants et des nouveaux élus sur la gestion durable du bocage ;
- Création de nouveaux supports et modes de communication pour sensibiliser aux enjeux du bocage (chantiers participatifs, flyers, etc.), dans l'idée de renforcer la communication auprès des particuliers et des étudiants (IREO…).

Le temps d'animation est de 1 607 heures (1 ETP).
Le budget prévisionnel du programme d'actions 2026 est le suivant :

Budget Breizh Bocage ANIMATION CLCL 2026	
Dépenses *(1 607 h x 34,12 €/h)*	54 830 €
Recettes *(50 % du forfait horaire annuel)*	27415 €
RESTE À CHARGE CLCL	27415 €

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260225-2026_CC_38-DE

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 3 décembre 2025,

Il est proposé au conseil communautaire de :

- **valider les programmes d'animation Breizh Bocage 2026,**
- **autoriser la Présidente à inscrire au budget 2026 les montants des actions sous maîtrise d'ouvrage communautaire,**
- **autoriser la Présidente à solliciter les cofinancements correspondants.**

<u>Décision</u> : approbation à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Présidente
Claudie BALCON

Claudie BALCON
Signature numérique de Claudie BALCON
Date : 2026.03.04 09:53:49 +01'00'